

# APPARTEMENT

# À LOUER



**VIONNAZ**  
COMMUNE

Votre administration communale

+41 (0)24 481 42 52

info@vionnaz.ch



## Bâtiment des Frères

Rue du Pavé 5 – Vionnaz

Disponible dès le 1<sup>er</sup> septembre 2022  
ou date à convenir

### 1<sup>er</sup> étage et combles

Appartement de 3.5 pièces comprenant :

- 1 cuisine
- 1 salon
- 1 chambre
- 1 salle de bain avec machine à laver et séchoir

Combles :

- 1 chambre et WC

Sous-sol :

- Local de rangement

2 places de parc extérieures

### Conditions :

Loyer : Fr. 1'500.-, sans les charges, y compris 2 places de parc

Pièces à présenter :

- Fiches de salaire des 3 derniers mois
- Extrait de l'Office des poursuites
- Police d'assurance responsabilité civile privée (à conclure si OK pour la location.) \*\*\*
- Garantie de loyer : 3 mois de loyer déposés sur un compte bancaire, sociétés de cautionnement non acceptées (à conclure si OK pour la location.) \*\*\*

\*\*\* Pièces à présenter si la demande de location est acceptée

La commune facture directement au locataire les taxes relatives à la fourniture et à la consommation de l'eau potable et au traitement des eaux usées, ainsi que la taxe de voirie.

L'entretien de la montée des escaliers est à charge du locataire, de même que les deux places de parc mises à disposition à côté du bâtiment des Frères.

Un montant forfaitaire sera facturé une fois par année au locataire pour l'électricité du local situé au sous-sol du bâtiment (actuellement sans utilisation électrique autre que la lumière du local).